



## Filialisation Informatique et Télécom : La Direction veut passer en force et accélère!

- Le 12 décembre, le CE de Michelet a remis un avis défavorable,
- Le 20 décembre, le CE de Saint Martin d'Hères a remis un avis favorable au prétexte que ce projet devrait renforcer l'activité du site (2 postes à pourvoir !). Le CE a demandé à la Direction de se prononcer sur une clause de retour en cas de vente au plus tard le 25 février. Lors du CE du 25 avril, la Direction a estimé que **le projet présenté ne prévoyant pas la vente de cette filiale, l'inscription d'une clause de retour dans le Groupe n'a donc pas lieu d'être!**
- le 7 mars, le CHSCT de PAU a remis un avis défavorable,
- le 26 mars, le CE de PAU a voté majoritairement de ne pas rendre d'avis (9 POUR et 3 ABS) et a demandé des informations complémentaires,
- le 28 mars, le CHSCT de PARIS a voté majoritairement de ne pas rendre d'avis (5 POUR et 4 CONTRE) et a demandé des informations complémentaires.
- le 2 avril, le CE de PARIS a remis un avis défavorable
- le 11 avril, le CCE a voté majoritairement la remise d'avis (7 Pour et 6 Contre).

Bien que la décision majoritaire des instances des CE de PAU et du CHSCT de PARIS ait été de ne pas rendre d'avis, la direction a assimilé ce « non avis » à un avis négatif **au prétexte que la procédure avait suffisamment duré et en s'appuyant sur les déclarations de la CFE-CGC et CFDT.**

**En donnant un avis au CCE, la CFDT, CFE-CGC et CFTC ont permis à la direction de mettre fin au processus de consultation et de lancer la mise en œuvre du projet.**

Dès le 22 avril, les salariés concernés des branches ont reçu des convocations de leur GC et les salariés de la DSIT, soumis au transfert automatique, une invitation à des réunions d'information. Les salariés des branches auront un mois à partir de leur entretien avec le GC pour répondre sur la proposition de poste. Les nouveaux contrats prendront effet au 1<sup>er</sup> juillet.

La Direction n'a pas accepté que les salariés soient accompagnés de représentant du personnel de leur choix lors de l'entretien avec le GC, et ce malgré les rapports alarmants des expertises des CHSCT. Mais la Direction se dit prête à l'écoute et à l'accompagnement de chacun!!

Face à ce passage en force, **le CE de PAU et le CHSCT de PARIS ont engagé chacun une action** en justice pour demander la communication de documents complémentaires ainsi que la suspension de la mise en place du projet.

**Le CE de PAU doit lancer très prochainement, toujours à l'initiative de la CGT, SICTAME et de FO, d'autres actions en justice.**

La Direction n'a toujours pas donné de justification sensée à la création de la filiale.

Elle se borne à répéter que c'est la seule solution pour améliorer le processus de communication entre le management des branches et de la DSIT.

Après **AREVA\*** qui vend sa filiale informatique à CAPGEMINI, c'est au tour de **LUFTHANSA\***

A quand le tour de **TOTAL GLOBAL SERVICES**, la filiale IT de TOTAL?

## Refusons cette éventualité. la CGT reste mobilisée et à l'écoute des salariés

(\*) <http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/quand-areva-veut-vendre-sa-filiale-138226>

(\*) <http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-atos-ibm-et-hp-evoques-pour-reprendre-la-filiale-it-de-lufthansa-57263.html>

